

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 10 (1888)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME X

N° 10

OCTOBRE 1888

CAUSERIE

MM. les membres de la Société Romande qui n'habitent pas la Suisse sont priés de payer leur cotisation pour l'exercice 1888-89 (fr. 4. 60), qui est due depuis le 1^{er} septembre dernier. Ont déjà payé: MM. R. D., à Vendhuille; M.-F., à Bonneville; B. et T., à Miribel; F., à Labastide; A. M., à Nîmes.

La nouvelle Section de la Côte a eu son assemblée d'automne à Begnins, le 7 octobre. Le président a rendu compte de la marche de la société, c'est à dire de ses débuts, et a expliqué son but. Il a engagé les membres à s'aider mutuellement: en prêtant son concours aux voisins lorsqu'il y est fait appel, on gagne soi-même en expérience; le savoir en apiculture s'acquiert surtout par l'observation; il faut donc rechercher les occasions d'observer. Le président et le comité, qui avaient été nommés provisoirement, ont été réélus; le titre de président honoraire a été décerné à l'unanimité à M. Ed. Bertrand.

M. de Ribeaucourt a traité en détail de la mise en hivernage. M. Bignens, des Rouges, a parlé de la loque, des moyens de la reconnaître, des précautions à prendre pour s'en défendre et des divers traitements préconisés pour la combattre.

Le nombre des membres s'élève déjà à 61 — un beau chiffre assurément, — mais nous nous demandons si leur dissémination sur un assez vaste territoire ne présente pas quelque inconvénient. La section, à notre sens, devrait, pour rendre des services, être le groupement des apiculteurs d'une localité ou de quelques localités très voisines. Ils peuvent alors avoir de fréquentes réunions familiaires, se donner mutuellement des coups de main, posséder en commun les instruments coûteux, des livres et des journaux, acheter en gros certaines fournitures, s'entendre pour la vente des produits, etc., etc. Mais tout cela devient plus difficile lorsque les membres d'une même section ont, comme les gens de La Rippe et d'Aubonne, beaucoup de lieues à faire pour se rencontrer. Pour obvier à cet inconvénient des distances, ne pourrait-

il pas se former des sous-sections locales ayant chacune à leur tête un membre du comité?

On nous demande de divers côtés le nouveau remède que M. Cowan a suggéré à M. U. Borel contre la loque, mais les expériences ne sont pas terminées et notre collègue n'ose point encore le recommander. Du reste, il est inutile d'en faire l'essai dans cette saison où il n'y a plus d'élevage de couvain et où il serait difficile de le faire absorber par les abeilles, auxquelles il inspire une certaine répugnance au début. Le printemps prochain, nous tâcherons d'en procurer à ceux qui voudraient en faire l'essai.

Un abonné nous écrit qu'il se sert d'acide phénique brun pour ce nouveau traitement de la loque consistant en un mélange d'acide phénique *pur* et de goudron de bois déposé dans une auge dans la ruche, et qu'il n'arrive pas à extirper complètement la maladie. Mais ce phénol brun est impur et ne renferme généralement que 40 à 60 % d'acide phénique. Il faut employer soit du phénol transparent (liquéfié) qui contient 90 % d'acide, soit de l'acide phénique en cristaux, après l'avoir soi-même liquéfié dans 10 % d'alcool et 10 % de glycérine.

Nous sommes quelquefois sollicité, et l'avons été récemment encore, par des abonnés d'Italie et de France, de nous occuper du placement de leurs miels en Suisse. Ce n'est pas précisément notre rôle que de favoriser la concurrence qu'ont à subir nos produits indigènes, et du reste nous avons assez à faire avec la vente de notre propre marchandise. Tout ce que nous pouvons offrir, c'est d'insérer des annonces dans la *Revue*.

Les inondations dont plusieurs cantons de la Suisse ont eu à souffrir n'ont pas épargné les ruchers. M. Crépieux-Jamin, qui habite près de Carouge (Genève), a eu ses ruches emportées par le débordement de la Drise. L'eau a fait irruption au milieu de la nuit, renversé clôtures et portail et envahi la maison à la hauteur de près d'un mètre. « Je n'ai pu, nous écrit-il, me défendre d'une certaine émotion en voyant passer ma Dadant bleue (celle sans doute avec laquelle notre collègue a fait ses premières armes, Réd.); elle descendait sur Carouge en se balançant. Je les ai vues toutes passer ainsi et le lendemain j'ai été chercher leurs débris un peu partout. Quelques-unes sont complètement perdues, les cadres n'ont pu être retrouvés qu'en partie. D'autres s'étant plus rapidement déposées dans les prés, avaient encore des abeilles vivantes. Mais je n'oserais garantir l'hivernage que pour une seule, peut-être deux. »

Bien heureusement, l'auteur du *Traité pratique de Graphologie* et de *L'Écriture et le Caractère* (1) a pu sauver du désastre la plus grande partie de sa collection d'autographes.

Un apiculteur de Troinex (Genève) a eu également ses quinze ruches emportées. Ces deux cas parvenus à notre connaissance montrent que, dans le voisinage des cours d'eau, il faudrait, en choisissant l'emplacement d'un rucher, tenir compte des crues possibles, maintenant que le déboisement des montagnes amène dans le régime des eaux des perturbations sans précédents. Le débordement de la Drise est dû au déboisement récent du mont Salève (Haute-Savoie).

Dans le district de la Broie (Vaud) fortement éprouvé, les ruchers de Payerne et de Corcelles, à ce qu'on nous répond, n'ont pas été atteints. Bien des lecteurs de la *Revue* apprendront avec plaisir que celui de notre honoré collègue, M. L. Matter-Perrin, a été épargné; le jardin où il est placé s'est trouvé d'environ vingt centimètres plus élevé que le niveau de l'eau.

On lit dans le *Journal de l'agriculture* de M. H. Sagnier, du 20 octobre :

« Aux ouvrages sur l'apiculture mobiliste de Georges de Layens, de « Dadant, de Zelwing, de Ribeaucourt, etc., est venu se joindre *Le Calendrier apicole mobiliste* ou *Conduite du Rucher*, par Ed. Bertrand. « Cet ouvrage, qui a eu deux éditions cette année, a été bien accueilli « de tous les apiculteurs. M. Bertrand, qui est un de mes anciens élèves, « publie en outre, depuis plusieurs années (2), la *Revue internationale d'Apiculture*, organe de notre Société romande. Cette publication, « en langue française, est, à mon avis, la mieux informée et la mieux « rédigée que nous ayons. C. DE RIBEAUCOURT. »

Nous remercions l'auteur de ces lignes de la bienveillance avec laquelle il parle de nos travaux, mais il nous pardonnera si nous sommes obligé de décliner l'honneur qu'il veut nous faire en nous appelant son élève; nous nous sommes trouvé trop inhabile à tirer parti de la ruche Ribeaucourt pour avoir le moindre droit à ce titre.

Il y a une autre petite rectification à faire au paragraphe cité: Ce n'est pas avant, mais après la première édition de notre ouvrage que celui de M. Zwilling (et non Zelwing) a paru, et vu la très grande analogie qui existe entre les deux traités, soit dans le plan, soit dans la forme, nous désirons bien établir les dates. La *Conduite* a paru pour

(1) Ce dernier ouvrage vient de paraître, Paris, Félix Alcan.

(2) C'est à dire depuis dix ans.

la première fois en articles mensuels dans la *Revue* de 1883, puis en volume à la fin de la même année. Le *Guide théorique et pratique* de M. Zwilling a paru en articles mensuels dans le *Bulletin d'Alsace-Lorraine* de 1886 et réuni en une brochure de 48 pages en avril 1887.

DES HABITATIONS

ET DE LA TENDANCE GÉNÉRALE A LES AGRANDIR.

La théorie des vastes ruches et des puissantes populations que nos maîtres et collaborateurs, Ch. Dadant et G. de Layens, enseignaient dans leurs traités il y a quinze ans, et que nous n'avons cessé de soutenir avec eux dans la *Revue* depuis dix ans, fait petit à petit son chemin, malgré les résistances qu'elle rencontre dans certains milieux où l'on s'est plus ou moins lié les mains. La tendance à agrandir les habitations est manifeste dans la plupart des pays. Là où les ruches Dadant et Layens, ou leurs imitations, n'ont pas été adoptées, on en vient à agrandir les modèles en usage, ou à superposer plusieurs corps de ruches les uns sur les autres pour la saison d'activité.

Dans nos cantons suisses de langue allemande, M. Jeker a agrandi la ruche Burki et il n'est pas le seul à reconnaître qu'elle pourrait l'être encore davantage avec profit. A la ruche Blatt, on a ajouté deux rangées de cadres pour servir de magasin.

Nos collègues d'Alsace, depuis quelques années, superposent deux ou plusieurs ruches Bastian les unes sur les autres et s'en trouvent bien.

En Allemagne, quelques apiculteurs clairvoyants ont adopté de grands modèles étrangers ou considérablement agrandi ceux de leur pays ; leur exemple et leur propagande finiront par porter des fruits, malgré le parti pris de certains directeurs de journaux, qui craignent de se déjuger et fuient la discussion.

En Italie, les ruches et cadres recommandés par la Société d'encouragement de Milan n'ont pas encore été agrandis et le plus grand de ces modèles à plafond fixe ne contient que 54 litres dans cadres, magasin compris ; mais beaucoup d'apiculteurs, tout en conservant le cadre officiel, ont adopté des ruches à plafond mobile, qui leur permettent des superpositions de caisses, c'est à dire l'agrandissement des habitations à volonté. Dans le Sud, il y a toute une école, ayant à sa tête M. V. de Michetti, de Teramo, qui a adopté une ruche Dadant légèrement modifiée et agrandissable par superposition comme le type.

En Russie, comme on a pu le voir par la récente communication de M. de Zoubareff, directeur du journal russe (*Revue* 1888, p. 159), la tendance est à l'adoption de ruches à grands cadres et à plafond mobile permettant la superposition de hausses, au moyen desquelles on agrandit l'habitation autant que cela est nécessaire.

A notre dernière assemblée de la Société romande, on nous informait de bonne source qu'en Angleterre le *storifying system*, la superposition de plusieurs caisses, nécessitée par les petites dimensions des ruches anglaises, faisait de grands progrès.

Aux Etats-Unis, où le modèle Langstroth est le plus répandu (bien que le cadre Dadant ou Quinby y soit employé par bon nombre des plus gros producteurs), le *storifying system*, les Américains disent *tiering up*, tend également à se généraliser; c'est à dire que là-bas comme ailleurs on arrive à se convaincre qu'il faut aux abeilles pendant la bonne saison beaucoup plus de place qu'on ne le soupçonnait et que c'est avec les vastes ruches qu'on obtient les puissantes populations et les grosses récoltes.

L'extrait suivant d'une lettre contenue dans l'*American Bee Journal* du 3 octobre en fait foi :

« *Superposition de caisses, réunion de deux essaims.* Le 1^{er} juillet, mes 20 colonies n'avaient pas 5 livres de miel par ruche. J'ai pratiqué l'agrandissement par superposition, en empilant jusqu'à trois caisses, ce qui faisait 81 sections d'une livre par ruche. J'ai prélevé 1,350 livres de miel et ai encore 450 à 500 livres à prendre, ce qui fait 1,800 livres pour 20 colonies, sans compter que le nombre de mes ruches a été porté à 27. Toutes sont actuellement en bonnes conditions avec les ruches bien garnies de miel. J'ai réuni quelques essaims, rendu quelques essaims secondaires et n'ai pas eu l'ennui de voir ces derniers ressortir.

Mes abeilles ne se sont jamais si bien comportées que depuis le 5 juillet. J'ai lu dans le *Bee Journal* bien des récits de gros rendements et il y en a plusieurs auxquels je n'ai pas tout à fait ajouté foi, de sorte que je ne serai pas surpris si l'on met en doute ce que je vais dire de mes nouveaux essaims; c'est cependant la vérité et j'estime que la chose a un grand avantage pour moi, car je compte recommencer l'été prochain, si je vis.

Vers le 5 août, un gros essaim sortit et se posa sur une treille près des ruches. Je le mis en ruche, mais lorsque les trois quarts environ des abeilles furent entrées, un autre essaim sortit et vint droit à la ruche où j'étais occupé. Je le laissai jusqu'à ce que la moitié environ

soit entrée dans la ruche, que je transportai alors à la place qui lui était destinée. Le reste des abeilles tournoya un moment, puis rentra dans son ancien domicile.

Il semblait que toutes les abeilles ne pouvaient tenir dans la ruche, de sorte que je mis dessus 48 sections en deux étages et toutes entrèrent. Un peu plus tard je rajoutai 24 sections et le 15 septembre j'enlevai les 3 étages qui pesaient 78 livres, et maintenant la ruche est pleine de haut en bas, ce qui fait au moins 60 livres et peut-être 80. Tout cela a été récolté en 40 jours environ.

Ce sont des faits, aussi ai-je l'intention de mettre deux essaims ensemble toutes les fois que je le pourrai. Une forte colonie en vaut trois petites et coûte bien moins d'embarras et de frais.

Mes voisins me tiennent pour un *expert* en apiculture, mais l'expérience de cet été me montre que je n'en suis encore qu'à l'a, b, c. Ce que j'ai appris, je l'ai tiré de l'*American Bee Journal*, etc.

H.-C. Gifford (Morris, Ill.). »

Voici maintenant ce que nous écrit un de nos correspondants d'Allemagne :

« *Ruches Dadant et Normalmaas comparées.* — L'année médiocre que nous venons de traverser a remis en grande lumière la supériorité des grandes ruches à grands cadres et à fortes populations sur les petits modèles usités dans ce pays, et c'est à bon droit que j'ose m'écrier : Vive le système américain, hurra pour la Dadant !

J'ai fait 450 et quelques kilogr. sur 43 ruches et ce miel a été récolté par mes abeilles entre le 6 et le 16 du mois de juin. La période de pluie et de froid qui commença le 17 juin n'a cessé qu'aux derniers jours d'août et n'a permis des sorties qu'à de rares intervalles. Du 16 juin au 20 août, la ruche sur balance n'a cessé de perdre en poids et ce n'est que vers les derniers jours du mois qu'elle a montré des augmentations, allant jusqu'à 200 gm. par jour. Du 1^{er} au 15 septembre, j'ai mis en quartier d'hiver.

Les 17 Normalmaas avec lesquelles je suis entré en campagne m'ont donné un rendement moyen de 6 1/2 k., prélevés exclusivement dans le magasin, c'est à dire dans le 3^{me} étage. Les 26 Dadant m'ont donné pendant la même période une récolte de 11 k. par ruche, pris dans les hausses.

A la grande inspection, dans les premiers jours de septembre, il se trouva que les 17 Normalmaas n'avaient pas ensemble, dans leurs petites chambres à couvain, 10 k. de miel ; toutes leurs provisions avaient été mangées pendant les arrêts forcés subis pendant deux mois et ruche

après ruche dut recevoir sa provision d'hiver, soit de 5 à 7 k. de sucre blanc.

La revue des Dadant me donna un tout autre résultat. Les fortes provisions emmagasinées pendant le mois de juin dans leurs grandes chambres à couvain (qui cubent bien le double des Normalmaas) n'avaient pu être mangées et les populations énormes de ces grandes ruches étaient parvenues à les augmenter encore pendant les quelques beaux jours de fin août (sur la fleur à regain *Centaurea jacea*). Après avoir égalisé les provisions des Dadant, il m'est resté une réserve d'une cinquantaine de kilog. de miel en rayons.

En résumé: les Normalmaas ont donné une moyenne de	k. 6 1/2
dont à déduire 5 k. de sucre par ruche, équivalant à 2 k.	
de miel	k. 2 —
reste comme rendement net par ruche	k. 4 1/2

Les 26 Dadant ont donné une moyenne de	k. 11 —
dont il n'y a rien à déduire pour provisions d'hiver, tandis	
qu'il faut ajouter la réserve de 50 k., soit	k. 2 —
ce qui donne un rendement net par ruche de	k. 13 —

La grande Dadant a donc donné cette année une récolte presque triple de celle de la petite ruche usitée dans mon pays.

Le miel des cadres Normalmaas a été extrait à part dans le petit extracteur que l'on emploie ici. Celui des cadres Dadant dans un grand extracteur que j'ai fait construire. De cette façon il n'y a pas eu possibilité d'erreur.

C. RÉGNIER. »

Sarrelouis (Prusse Rhénane), 25 septembre 1888.

Nous revenons fréquemment sur cette question de la dimension des ruches et sur la nécessité de les rendre largement et facilement agrandissables, parce que ce sont des points capitaux.

EXTRACTEUR HORIZONTAL

(Traduit du *British Bee Journal*.)

Le premier extracteur que nous avons fait et que nous exposions au premier concours de l'Association des Apiculteurs Anglais, au Palais de Cristal, en 1874, était conçu sur un principe différent de ceux que nous avons présentés plus tard. M. C.-N. Abbott en a donné la description dans le *British Bee Journal*, Vol. II, p. 93 et 94. On peut y voir

que les rayons étaient disposés de façon à rayonner du centre. Ils étaient désoperculés sur leurs deux faces et les cadres étaient placés verticalement dans les cages, avec la traverse inférieure vers l'axe central et le porte-rayon en dehors, c'est à dire dans la partie la plus éloignée du centre. On tirait ainsi parti de la direction des cellules, qui sont inclinées vers le haut. L'extracteur marchait admirablement et les deux faces se trouvaient vidées en même temps. Nous trouvâmes cependant que cela n'offrait de sécurité que pour les vieux rayons et qu'avec les neufs on s'exposait à des accidents si la machine tournait trop vite ; nous pensâmes donc que l'on ne pouvait recommander ce système pour l'usage général. Nous nous en servîmes pendant plusieurs années dans notre propre rucher et finîmes par l'offrir avec une collection de ruches et d'instruments à l'Association des Apiculteurs Anglais.

Avec des cadres tendus de fils, ce danger d'endommager des rayons n'existerait pas et le fait d'extraire les deux faces à la fois sans même avoir à renverser les rayons serait une grande économie de temps. Ce fut la première fois que ce principe fut appliqué et voici qu'après une pause de plus de dix années il fait de nouveau son apparition, mais sous une forme légèrement modifiée et améliorée.

La fig. 3 représente l'extracteur horizontal, inventé par M. Bühne-

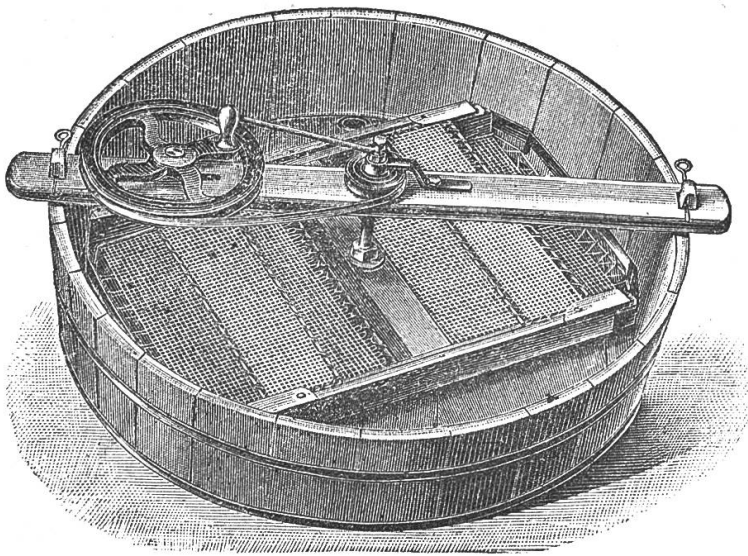


Fig. 3. - Extracteur horizontal.

Lauban, de Silésie, et elle en montre le principe si clairement qu'il n'est guère besoin d'explication. Les cages étant horizontales, il suffit d'un bassin beaucoup moins profond. Le dessus et le dessous de la cage sont tendus d'un treillis métallique et après que

les rayons ont été désoperculés des deux côtés, on les introduit dans la cage, dont la partie supérieure est mobile. Les cadres sont placés, comme dans notre extracteur radiant, avec le porte-rayon vers la circonférence du bassin, de sorte qu'on met aussi à profit dans ce cas la

direction inclinée des cellules. Pour se servir de l'extracteur, on peut le placer sur une table en l'inclinant légèrement, afin que le miel puisse s'écouler, par un clapet ou un trou pratiqué au bas, dans un vase placé au-dessous. Ces extracteurs ont l'avantage d'être peu dispendieux, car ils ne coûtent que 15 à 20 schellings (18 à 25 francs). Il est évident aussi que des rayons, placés horizontalement comme dans cette machine, ne sont pas aussi exposés à se briser et que les deux faces du rayon pouvant être vidées en une seule opération, il y a une économie de temps considérable. (1)

PONTE DE MALES EN DEHORS DU NID A COUVAIN PILLAGE ARRÊTÉ PAR LE PÉTROLE

Voici une observation qui vient à l'appui de ce que M. de Layens, M. L. Matter-Perrin et nous avons toujours soutenu relativement à la ponte des mâles, à savoir que, lorsque le besoin d'un élevage de mâles se fait sentir dans une ruche, la reine s'écarte s'il le faut du nid à couvain pour déposer ses œufs dans de grandes cellules situées à une extrémité de la ruche, et que des rayons à grandes cellules placés dans le magasin à miel y attirent la reine :

« *L. Pochet*. Giron (Ain), 3 octobre. — J'avais ce printemps un rayon entièrement bâti en cellules à mâles et contenant quelque peu de miel operculé. Après l'avoir décacheté, je le plaçai dans une ruche (Layens) derrière une partition, dans le but de le faire vider par les abeilles. Chaque fois que j'étais appelé à ouvrir cette ruche, je remarquais que ce rayon était bien couvert d'abeilles, mais je ne m'en préoccupais pas, me contentant de le reculer avec la partition à mesure que la population augmentait. Enfin, comme il devenait un embarras je voulus le sortir, mais quel ne fut pas mon étonnement en voyant qu'il contenait sur chaque face environ un décimètre carré de couvain mâle oper-

(1) Nous avons demandé à l'auteur de l'article ce qu'il pensait de cet extracteur pour nos grands cadres. Il est, comme nous, d'avis qu'il ne conviendrait guère, vu la grande dimension qu'il serait nécessaire de donner au bassin. Nous calculons que pour loger deux cadres Dadant, en supposant un minimum d'écartement de l'axe de 10 cm., ce qui serait à peine suffisant, le diamètre du bassin aurait plus d'un mètre. Puis, la pression exercée sur la partie du rayon voisine du porte-rayon serait peut-être trop forte, vu le poids considérable du rayon (ce dernier inconvénient n'existerait pas, il est vrai, pour les cadres de hausse).

En somme, l'auteur ne recommande pas ce système pour nos grands cadres, mais seulement pour de plus petits comme le cadre anglais. Réd.

culé, avec de nombreuses ouvrières qui le couvraient. Pourtant cette ruche possédait un certain nombre de cellules à mâles. Cette même colonie m'a transformé en partie une feuille gaufrée en grandes cellules et est actuellement une des plus fortes du rucher. Que doit en penser M. Dadant?

L'année dernière, j'ai arrêté deux commencements de pillage, arrivés par suite de l'effondrement de rayons, en frottant la planchette d'entrée et le devant des ruches pillées avec un chiffon imbibé de pétrole. »



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Compte-rendu de l'assemblée générale d'automne,

Hôtel de France, à Lausanne,

le 24 septembre 1888, à 10 heures et demie.

M. Bertrand, président, est assisté au bureau par MM. de Blonay, Bonjour, de Ribeaucourt, Dumoulin et Descoullayes. M. Cowan, membre honoraire, est présent. Le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté tel qu'il a paru dans la *Revue*. Le président ouvre la séance par l'allocution suivante :

Messieurs et chers collègues,

J'ai à vous rendre compte de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. Il y a juste un an que nous nous réunissions à Neuchâtel pendant l'Exposition d'agriculture et vous avez pu constater que la branche qui nous occupe y était brillamment représentée. Notre Société peut, je crois, revendiquer sa part du succès qu'a remporté la division de l'Apiculture, tant grâce aux envois de ses membres qu'aux expositions collectives de ses Sections. Elle a aussi contribué à grossir, dans la mesure de ses modestes moyens, la liste des récompenses, en ajoutant son subside à la subvention fédérale, et malgré cela tout ce qui méritait d'être primé n'a pu figurer sur cette liste. Pour vous donner une idée de la quantité d'objets qu'il y avait à juger, je mentionnerai ce fait que les jurés ont travaillé assidûment pendant cinq journées et demie, de 7 heures du matin jusque fort tard dans la soirée, à l'examen des articles et au classement de leurs notes. Cela dit, en passant, en réponse aux réclamations qui ne manquent pas de surgir après chaque concours.

Après l'exposition, la Société a fait l'essai d'un marché au miel qui a fort bien réussi. Tout ce qui était disponible a été enlevé.

Cette question de la création d'un marché au miel annuel dans un grand centre a été étudiée d'une façon approfondie par votre Comité, ainsi que vous l'en aviez chargé. Après avoir examiné dans quelles conditions il convenait d'instituer ce marché, il a confié le soin d'élaborer un Règlement à

une commission composée de MM. de Blonay, Cowan, Archinard, auxquels a été ensuite adjoint M. Dumoulin. La *Revue* a publié ce Règlement, que vous avez approuvé à l'assemblée de Martigny. L'organisation matérielle du marché avait été confiée à MM. Archinard et Dumoulin, et deux autres membres dévoués de Lausanne, MM. Marc Boand et Seiler-Demartines, avaient également consenti à prêter leur concours. Mais en présence de la triste campagne de cette année, votre Comité et la commission d'organisation ont été unanimes pour proposer le renvoi du premier marché à des temps meilleurs. Nous avons tous été d'avis que débiter par un marché mal assorti et avec des miels inférieurs à ce que nous produisons d'habitude serait compromettre l'avenir de l'institution et donner au public une idée fausse ou trop incomplète des ressources qu'offre le pays. L'affaire se trouve donc ainsi renvoyée à l'année prochaine que nous souhaitons aussi bonne que celle-ci a été mauvaise.

Votre président a eu à s'occuper de la question du droit d'entrée sur les miels étrangers. Après s'être entendu avec le Comité de la Société Suisse des Amis des Abeilles, il s'est transporté à Berne pour appuyer auprès de quelques membres du Conseil des Etats, au nom des apiculteurs romands, la demande de l'établissement d'un droit. Il est des cas, hélas, où il faut transiger avec les principes du libre échange. Que faire en présence des droits considérables que subissent nos miels à leur entrée dans trois grands pays voisins, sinon nous défendre en taxant à notre tour les miels importés? Notre droit de 15 francs est du reste sensiblement inférieur à ceux de nos voisins.

Vous aurez vu par les rapports publiés que nos Sections déploient de l'activité et qu'elles ont compris leur rôle. C'est dans ces groupements, à mon avis, qu'est l'avenir de l'apiculture; c'est là que l'esprit d'association peut produire ses bons effets. J'ai entendu dire qu'il s'était formé cet été une dixième Section dans la région de la Côte, les journaux politiques en ont parlé, mais je n'ai pas encore reçu de communication officielle.

Pour employer le subsidie mis à sa disposition par la Fédération, votre Comité a fait donner une dizaine de conférences dans diverses localités de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne, mais c'est sur l'enseignement mutuel, tel qu'il se pratique, ou devrait se pratiquer au sein des Sections, que je compte surtout pour la propagation des bonnes méthodes. Notre bibliothèque rend aussi quelques services au point de vue de l'enseignement, bien qu'un trop petit nombre de membres sachent en profiter. Le bibliothécaire a employé une partie du crédit qui lui avait été alloué à l'achat et à la reliure de quelques livres, et d'ici à la fin de l'année il sera publié un nouveau catalogue. Prière aux personnes généreuses qui auraient des dons de livres à faire de se hâter. Fouillez dans vos bibliothèques, messieurs, vous y trouverez certainement quelque manuel, quelque bouquin traitant d'abeilles qui viendra enrichir notre collection et allonger notre trop maigre catalogue.

Nos autorités tant fédérales que cantonales montrent l'importance qu'elles attachent au développement de notre branche. J'ai parlé des sub-

ventions fédérales pour concours et conférences. A Lausanne, à la révision du programme des cours de l'Institut agricole, il a été décidé de rendre le cours d'Apiculture aussi complet que possible. A l'Ecole cantonale d'Agriculture de Cernier, canton de Neuchâtel, il a été institué un cours d'apiculture, qui est donné par notre collègue M. Langel.

Dans le canton de Fribourg, le gouvernement fait une subvention annuelle à la Société des apiculteurs. Enfin, dans le canton de Genève, le gouvernement a fait donner pendant plusieurs années par M. de Ribeaucourt une série de conférences dans les diverses communes.

On peut donc dire que la tradition s'est conservée dans la patrie des deux de Gélieu, des Duchet et des François Huber, et que la culture des abeilles y est toujours en honneur; et à propos de l'auteur des *Nouvelles Observations*, permettez-moi pour finir de vous parler d'une page que je viens de lire dans un journal d'apiculture français et qui est un hommage rendu à la mémoire de notre compatriote. Sous le titre de: *Le Centenaire de la découverte de François Huber*, M. A. Lefebvre, secrétaire de la Société d'apiculture d'Eure-et-Loir, écrit un article commençant par ces mots: « Il y a juste cent ans que le célèbre aveugle suisse Huber fit, avec les yeux de son secrétaire observateur Burnens, la découverte mémorable qui immortalisera son nom. » M. Lefebvre rappelle par quelle série d'observations et d'expériences Huber fut amené à écarter les suppositions de ses devanciers sur le mode de fécondation de la reine, à conclure que l'accouplement devait avoir lieu dans les airs et à constater enfin par une dernière expérience décisive que sa supposition à lui était juste.

A l'époque où Huber faisait part à Charles Bonnet dans sa *Lettre première* de sa mémorable découverte, il n'avait pas encore été témoin d'un accouplement réel, mais il lui a été donné plus tard de constater le fait *de visu*. Je tiens de la bouche même du regretté Bernard de Gélieu, fils de Jonas et petit-fils de Jacques, qu'à l'époque où il faisait ses études de théologie à la Faculté de Genève, son père l'avait chargé d'offrir à son ami Huber un accouplement de reine et de faux-bourdon qu'un paysan avait trouvé devant son rucher. « Je sentais déjà, me dit mon vénérable interlocuteur, tout l'intérêt scientifique du cadeau que j'apportais et c'est en effet, à ma connaissance, une pièce anatomique unique en son genre. »

M. Lefebvre dit que la Suisse apicole aurait dû fêter, cette année, le centenaire de la découverte d'Huber. Dès l'année dernière, il m'avait écrit à ce sujet et j'avais donné communication de sa démarche à votre Comité qui, tout en appréciant le sentiment qui avait inspiré l'idée, avait jugé la réalisation de la chose bien difficile. Du reste, messieurs, nous célébrons tous les jours dans nos ruchers la mémoire du grand observateur. Aucun apiculteur digne de ce nom, qu'il habite le vieux ou le nouveau monde, n'ignore ses remarquables travaux. Son nom figure le premier sur la liste des bienfaiteurs de l'apiculture, suivi de ceux de Dzierzon qui a découvert la parthénogénèse et de Langstroth qui nous a dotés de la ruche à cadres.

M. de Ribeaucourt croit que c'est Huber lui-même, ou plutôt sa savante

collaboratrice, M^{lle} Jurine, qui a mis sur la trace de la parthénogénèse. Quant à lui il n'a jamais eu la chance de voir rentrer une reine avec les signes extérieurs de la fécondation.

Ce dernier point amène une série de communications pendant le dépouillement des votes. Plusieurs apiculteurs sont dans le même cas que M. de Ribeaucourt, c'est à dire qu'ils n'ont jamais vu de reine rapportant dans la ruche les signes visibles de la fécondation, tandis que M. *Borgeaud* a vu une reine, au retour d'une seconde sortie, avec la marque de la fécondation. D'autres membres ont fait la même constatation.

M. *Cowan*, qui renouvelle ses reines au bout de deux ans, a eu plusieurs fois l'occasion de voir des reines rapportant l'organe du mâle. Il fait remarquer que cette occasion se présente souvent pour les apiculteurs anglais qui élèvent beaucoup de reines.

M. *Bertrand* demande si des apiculteurs ont vu des reines sortir une seconde fois pour se faire féconder malgré une première sortie suivie d'une rencontre avec un mâle. Cette question demeure sans réponse.

COMPTES. — M. *Bertrand*, comme caissier, énumère les différents articles des *Dépenses*: Allocation de 300 fr. pour prix à l'Exposition de Neuchâtel, indemnité pour ruches habitées non primées, frais de publicité pour le marché au miel qui a suivi l'Exposition, achat de quelques livres, reliures, ports, 319 *Revenues*, cotisation à la Fédération agricole, conférences et indemnités de déplacement aux membres du Comité, plus élevées cette année, vu l'étude du marché au miel à ouvrir annuellement à Lausanne.

L'avoir de la Société au 31 août 1887 était de fr. 913.65; les dépenses s'élevant à fr. 1842.70 et les recettes à fr. 1468.40, il reste net, au 31 août dernier, la somme de fr. 539.35, ce qui constitue pour l'avoir de notre Société une diminution de fr. 374.30, qui n'est point à regretter, puisque l'argent dépensé a été bien employé.

M. *Woiblet*, vérificateur, annonce que les comptes examinés par lui sont parfaitement en ordre avec toutes les pièces. Il en propose l'approbation, qui est votée par l'assemblée.

COTISATION ANNUELLE. — Elle est fixée, sur la proposition de M. *Bertrand*, à fr. 4.10 pour la Suisse, à fr. 4.60 pour l'étranger, *Revue* comprise.

Six membres nouveaux sont présentés et prennent part à la séance.

NOMINATIONS. — Sur le refus énergique de M. *Bertrand*, surchargé d'occupations, M. *de Blonay* est élu président, au premier tour, par 26 voix sur 41 votants. Il déclare accepter pour ne pas imposer à l'assemblée l'ennui d'une nouvelle votation.

MM. *Bertrand*, *Orsat*, *Menoud* et *Descoullayes* sont arrivés au terme de leur mandat, comme membres du Comité. Comme M. *Menoud* ne vient plus aux séances du Comité ni à l'Assemblée, M. *Bertrand* propose de le remplacer par M. *Warnery*, membre fondateur de notre Société et apiculteur expérimenté.

L'assemblée nomme au scrutin de liste et d'un seul tour MM. *Bertrand*, *Orsat*, *Warnery* et *Descoullayes* par 35, 32, 34 et 37 voix sur 40 votants.

MM. Woiblet, Langel, Menoud, Puenzieux et P. de Siebenthal obtiennent chacun quelques voix.

MM. *Woiblet* et *Boand* sont nommés commissaires-vérificateurs des comptes.

M. *Bretagne*, qui a visité l'Exposition de Bruxelles, rend compte de ce qu'il a vu dans la Section de l'Apiculture. Ce concours quoique intéressant n'était pas très considérable, mais il ne faut pas oublier que l'apiculture rationnelle commence seulement à se révéler en Belgique, grâce aux louables efforts du gouvernement et aux mesures récentes qu'il a prises pour organiser l'enseignement de cette branche. Après avoir énuméré et décrit ce qui était le plus digne d'être signalé: la belle exposition de M. Blow, apiculteur industriel anglais, ruches, outillage et produits; de M. Bédé, ruches et produits dérivés du miel; de M. Varlet, collection de miels; de M. Buffenoir, collection de plantes, outillage, hydromel; du Dr Eben, herbier apicole, collection des ennemis des abeilles et deux bons modèles de ruches; du gouvernement belge, de belles cartes statistiques relatives à l'enseignement de l'apiculture, etc., etc., M. Bretagne termine par quelques critiques, entre autres sur divers ruches exposées, qui dénotent l'inexpérience complète de ceux qui les présentent. Le programme promettait imprudemment des prix à la ruche, *inventée ou perfectionnée par l'exposant, la mieux appropriée pour la conduite des colonies*, de sorte que les novices, qui sont comme on sait possédés de la manie d'inventer et de perfectionner, s'en sont donné à cœur joie. La description humoristique de quelques-unes de ces inventions égaie l'assistance. Les Belges feront bien, jusqu'à ce que l'expérience leur soit venue, de s'en tenir aux modèles connus et éprouvés, dont il y avait, du reste, de bons exemplaires au concours.

M. *Warnery*, de St-Prex, a récolté avec 37 ruches 850 kilog. de miel. Il attribue ce résultat satisfaisant pour une si mauvaise saison, d'abord à la contrée, puis aux soins qu'il apporte à l'hivernage et au nourrissage stimulant. Conformément à la *Revue*, il organise l'hivernage au commencement d'octobre. Il n'a eu aucune perte ce printemps. En septembre, il récolte tout ce qui n'est pas indispensable pour l'hivernage. Il laisse au plus 7 cadres, moins si possible. Il donne un peu de sirop qui ne risque pas de rester tel quel, puisqu'il est mangé le premier. Il tient à ce que chaque ruche ait 15 kilog., ce qui lui permet d'être parfaitement tranquille jusqu'en avril. Il ne pense pas qu'il faille laisser le miel dans les cadres qu'on ôte, vu qu'il risque de se gâter. Son miel d'été est de nuance très différente de celui du printemps; il est brunâtre, cette couleur provient probablement du thym qui abonde dans la contrée.

M. *Cowan* remercie M. Bretagne pour son rapport. Il présente un enfumoir de poche très commode. C'est l'enfumoir américain aplati. A la demande du président, il veut bien dire quelques mots sur ce qu'il a observé en Angleterre cet été. C'est d'abord une tendance à agrandir les ruches par l'addition de caisses à superposer. Il présente un cadre amélioré en ce que la traverse inférieure offre une fente qui permet à la cire de s'allonger sans se gondoler horizontalement; la feuille est pincée dans le porte-rayon,

divisé en deux parties reliées par des bouts métalliques. Il présente en outre une section Lee (1) composée de six pièces et explique la manière de l'assembler au moyen d'une forme, en pinçant la cire gaufrée entre deux lames. En Angleterre, la récolte a été très faible, presque nulle, sauf en mai, sur les arbres fruitiers, pour les ruches qui étaient très populeuses. Le découragement est grand, surtout dans les localités où il n'y a pas eu du tout de miel. Comme on est convaincu que les paysans laisseront périr leurs ruches, des apiculteurs les achètent pour les sauver et dans l'espoir de faire un bénéfice en les revendant au printemps.

M. de Blonay demande si le cadre présenté par M. Cowan pourrait être imité avec des cadres de la dimension de celui de Layens ou de Dadant. Je ne crois pas, répond M. Cowan, à moins qu'on ne trouve un moyen de mettre des fils pour soutenir la feuille; en Angleterre on emploie de la cire dans laquelle les fils ont été préalablement incrustés au gaufrage.

M. Puenzieux présente des sections levées en mai et produites par la floraison des arbres fruitiers du 9 au 24 mai. Il avait nourri spéculativement et ses ruches étaient très populeuses.

M. P. von Siebenthal expose un grand nourrisseur simple et pratique.

On passe dans la salle à manger pour dîner, et bientôt la séance reprend par une série de discours. M. de Blonay et M. Langel rappellent les services rendus par le président sortant de charge, et M. Bertrand répond par un toast aux Sections dont l'activité est un énergique élément de progrès. M. Dumoulin, qui a été appelé à parcourir le canton, nous dit ce qu'a été la récolte de cette année. Passable et presque bonne dans quelques localités, elle a été généralement très faible et même nulle dans le Jura. Les provisions d'hiver exigent une attention spéciale cette année, et il importe de se hâter de faire la revue et de compléter là où c'est nécessaire.

M. U. Borel a eu deux jeunes reines au printemps, alors que ses ruches n'avaient pas encore des mâles; il a été chercher une douzaine de ceux-ci chez un collègue, et ses reines ont pu être fécondées. « N'était-ce pas par d'autres mâles venus d'autres ruchers? » répond M. Bertrand. M. Borel expose ensuite les ennuis et la perte qu'il a dû subir par l'achat d'un lot de ruches carnioliennes reçues de Modic. Tous ceux qui ont eu une part de cet envoi ont eu la loque, car toutes ces colonies étaient loqueuses. Il apprécie sévèrement ce procédé du vendeur.

M. P. de Siebenthal et quelques autres affirment qu'ils ont toujours été satisfaits des envois de Modic.

M. Sautter ayant donné du sirop à ses ruches a remarqué que les abeilles ont enlevé les œufs déposés par la reine, pour loger le sirop dans les cellules devenues disponibles. Il demande si des apiculteurs ont fait la même remarque. Pas de réponse.

M. de Ribeaucourt annonce la fondation de la Section de la Côte en juillet dernier et deux autres membres ajoutent quelques mots.

M. Warnery fait circuler et goûter deux bocaux de miel, dont l'un du printemps, l'autre d'été, le premier très clair de nuance, pour l'année, le

(1) Décrite dans la *Conduite*, p. 68 et 111.

second brun, mais d'un goût agréable et chaud. On prie M. Warnery de voir s'il ne serait pas possible d'obtenir à prix modéré du sucre en cristaux qui, dit-il, n'est autre chose que du sucre de betterave sous sa première forme. Ce sucre, on le sait, est très bien accueilli des abeilles et ne se trouve pas chez les épiciers du pays.

La séance a compté jusqu'à 47 assistants. On part pour l'Exposition d'horticulture.

DESCOULLAYES, secrétaire.

OBSERVATIONS SUR L'INSTINCT DES REINES

Avec trois reines carnioliennes reçues de M. Benton le 4 juillet, je voulus *carnioliser* trois Dadant. Je les mis en étui aussitôt leur arrivée et les introduisis dans les colonies noires, mais je fus empêché par le mauvais temps et par un voyage de les délivrer avant le 20 juillet. Encouragé par l'aspect paisible des abeilles sur la cage n° 1, j'en délivrai l'habitante incontinent et la vis s'enfoncer entre les cadres. Désirant juger de l'accueil qui lui avait été fait, j'ouvris la ruche deux heures plus tard et trouvai la reine pelotonnée dans un coin. Les ouvrières avaient élevé des cellules maternelles. J'empoignai bravement ma *noix* d'abeilles et mis le tout par terre sous le souffle d'un enfumoir; mais la mère dégagée était tellement robuste malgré sa longue réclusion qu'elle s'envola au moment où je la saisisais avec les doigts. J'en fis mon deuil et détruisis les alvéoles maternels de cette ruchée.

Je fus de nouveau empêché de délivrer les autres reines. Quelques jours après, je visitai les deux ruchées restantes. Dans l'une se trouvaient quelques reines prêtes à éclore et dans l'autre des cellules maternelles déchirées et un commencement de ponte. A ma grande stupéfaction je découvris ma reine carniolienne, tranquillement installée dans cette dernière colonie contenant une reine en étui. Quel admirable instinct et à combien de portes n'avait-elle pas frappé avant de trouver l'hospitalité! Incontinent elle fut réintroduite dans sa première habitation et depuis lors tout s'est bien passé. Toutes ces reines sont très fécondes et n'ont nullement souffert de leur longue réclusion.

Autre exemple de l'instinct de l'abeille-mère : Deux essaims étaient sortis à quelques minutes d'intervalle; l'un, possédant une reine, était bien groupé; le second rentra, l'ayant perdue. Ayant aperçu une reine sur un petit mur à quelques pas de la souche, je la pris avec les quelques abeilles de son entourage. Cette pauvre abandonnée est mise dans l'essaim à la branche. Peu après une mère de cet essaim est trouvée morte dans la ruche et mon essaim rentre à la souche. Par hasard je jetai les yeux de nouveau sur mon petit mur et y trouvai encore ma reine avec son cent d'abeilles partageant son sort.

Encore une remarque : Les mères qui sortent pour se faire féconder re-

connaissent très bien et se rappellent parfaitement pendant un certain temps l'endroit de leur ruche. Une reine était fécondée depuis 18 jours dans une ruchette à quatre compartiments; elle occupait le n° 4. Ayant enlevé la reine du n° 2, je réunis la population du n° 4 avec celle du n° 2. Ces abeilles, privées depuis peu de leur mère, font un mauvais accueil à la nouvelle, introduite sans précaution vu la faiblesse du nucléus. Le lendemain soir, visitant le n° 4 qui devait être vide, j'y trouvai ma reine au milieu d'une poignée d'abeilles. Le n° 2, presque dépeuplé, était fort inquiet; j'y remis la mère. Nouvelle fuite. Elle ne fut enfin acceptée que grâce à ce que je fermai la porte avec une grille. Cette mère était de petite taille et peu prolifique.

Même observation sur une reine fécondée depuis 35 jours; je n'ai pas poussé plus loin.

Mais l'année dernière, enlevant une reine d'une colonie à rayons fixes et l'ayant remarquée avant de l'introduire en étui dans une autre ruche, je retrouvai, trois jours après sa libération, la reine dans sa première ruche. J'ignorais son âge exact, mais certainement elle avait un an.

Je livre ces observations, sans réflexions à mes collègues, heureux si à leur tour ils voulaient bien envoyer les leurs à la *Revue*.

Château de Carignan, août 1888.

A. PARPAITE.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

U. Kramer. Fluntern (Zurich), 11 août. — Quant à moi, je puis me déclarer content de ma récolte printanière. De fortes colonies ont donné de 25 à 30 k. de surplus. Pour celles-là nos Burki-Jeker sont trop petites dans la grande floraison de mai-juin (73 1/2 litres dans cadres, en supprimant les fenêtres-partitions, soit la contenance exacte d'une Dadant avec une seule hausse, Réd.)

Hier, j'ai commencé à préparer l'hivernage et j'ai trouvé beaucoup de couvain de tout âge et beaucoup de pollen; donc j'espère que l'hivernage se fera bien si...

M. Dénier. Enzheim (Alsace), 31 août. — L'année apicole comptera parmi les médiocres. Les vents froids et la sécheresse du mois de mai ont empêché la production du nectar dans les fleurs. Juin n'a pas été plus favorable aux abeilles, sauf dans les derniers jours. Il en était de même de juillet et août. J'ai récolté 175 kilog. de 25 ruches, bondées d'abeilles. J'en ai expédié 18 dans la bruyère des Vosges, fin août; elles ont eu jusqu'à présent sept jours de bonne récolte. Je n'ai eu que deux essaims primaires et deux secondaires, les deux derniers le 25 juillet et le 3 août. J'ai commencé à nourrir à fortes doses les ruches qui me restent à Enzheim.

Parmi les fleurs qui ont donné un rendement satisfaisant, il faut principalement citer le sainfoin, dans la Haute-Alsace; le trèfle incarnat a fleuri chez nous durant le mois de mai, froid et venteux, et n'a rien donné. Le

sapin des Vosges n'a pas donné de miellée comme l'an passé, où un instituteur, M. Vierling, de Niederhaslach, a récolté 1300 kilog. de miel de 21 ruches. Je ne connais pas encore les résultats de notre ami Kuntz, du Hohwald.

G. Varin. Chaltrait (Marne), 24 septembre. — J'ai fait une récolte magnifique; onze hausses Dadant m'ont donné 250 k. de miel. Je n'ai pas touché aux grands cadres, je n'ai donc rien à craindre pour l'hiver.

L.-P. Perrier. Montreux (Vaud), 28 septembre. — J'avais cinq ruches au printemps; j'ai fait six essais artificiels qui vont bien; mais il me faut nourrir, il n'y a pas eu de récolte et mes voisins se trouvent à peu près dans les mêmes conditions. J'ai au moins six ruches de plus.

F.-F. Andreu. Mahon (Baléares), 6 octobre. — Nos abeilles travaillent bien et récoltent passablement de miel.

Descoullayes. Pomy (Vaud), 11 octobre. — Je me suis occupé aujourd'hui de l'hivernage: grande inégalité entre les ruches quant aux provisions. Je n'ai pas extrait les rayons du corps de ruche, en sorte que quelques-unes avaient même les cadres extérieurs bien garnis de miel. J'ai un nombre exceptionnel de rayons de réserve pour le printemps, car, ayant nourri les ruches faibles, je n'ai pas eu besoin de leur donner beaucoup de rayons pleins. Grande inégalité aussi dans les populations, quoiqu'elles soient en général beaucoup moins populeuses qu'il y a un an. J'ai des Layens à 8, 7 et 6 cadres et des Dadant à 8, 7, 6, 5, et même 4 cadres — deux seulement de cette dernière catégorie. Comme mes ruches contiennent peu de miel liquide, je ne m'inquiète pas de l'hivernage qui, comme l'expérience l'a prouvé, est chez nous tout à fait facile.

Quant aux mauvaises années, elles font faire plus de progrès aux apiculteurs que les autres. Si quelques amateurs peu sérieux abandonnent la partie, cela n'est pas du tout regrettable.

AUX CORRESPONDANTS

28. *Mme G. M.-P.* QUESTION. Hier matin, 25 septembre, j'ai aperçu de ma fenêtre un monceau d'abeilles sur le plateau d'une de mes ruches et m'empressai d'aller voir ce que cela signifiait. Ce n'était ni la chaleur, ni le manque d'espace, ni le manque d'air qui avait obligé les pauvres bêtes à sortir et je découvris qu'elles étaient mourantes. Il en sortait continuellement pour rejoindre le monceau; à terre il y en avait une grande quantité, dont plusieurs s'éloignaient péniblement dans toutes les directions pour aller mourir.

Je tirai complètement le glissoir de la ruche et oh horreur! le plateau était entièrement jonché d'abeilles mortes et mourantes. Devant ce triste spectacle, j'étais confondue, navrée, ne sachant que penser. Que peut avoir cette ruche? me répétais-je sans cesse; ce n'est point la loque, ni la diarrhée, car par ces maladies elles ne périraient pas toutes ensemble. Ce n'est pas la faim, elles ont des provisions en suffisance jusqu'au printemps prochain.

Maintenant, je crois qu'elles ont été asphyxiées; par quoi, c'est ce que je ne sais: *par qui* il m'est permis de faire des suppositions et si j'ai un voisin apiculteur à paniers qui m'en veut et cherche à me nuire, je transporterai mon

rucher ailleurs, afin qu'il ait moins de facilité à mettre à exécution ses fâcheux desseins. J'ai déjà eu un cas analogue il y a quelques semaines.

Maintenant, monsieur, pensez-vous que j'aie raison d'attribuer ce qui m'arrive à la malveillance ?

RÉPONSE. Sans aucun doute. Les détails que vous donnez indiquent clairement que vos abeilles ont été asphyxiées. Nous ne connaissons aucune autre cause qui ait pu les faire périr de la façon que vous décrivez, étant donné qu'elles avaient des vivres. Vous pourriez tendre le soir autour du rucher et à quelques centimètres du sol des ficelles aboutissant à une sonnette dans la maison; vous seriez ainsi avertie de la venue du misérable qui en veut à vos abeilles.

29. *Ch., Mézel.* QUESTION 1. Je possède des ruches Layens; construites par P. von Siebenthal; dois-je y adapter des grilles d'hiver comme M. de Layens le recommande ?

RÉPONSE 1. Oui si les entrées ont plus de 8 mm. de hauteur. A 8 mm. les rongeurs ne passent pas.

QUESTION 2. En ma qualité d'apprenti on ne m'a probablement vendu que des troisièmes essaims. Hier matin, 14 octobre, j'ai trouvé toutes les abeilles d'une ruche paysanne, que j'avais visitée quelques jours auparavant sans trouver rien d'anormal, gisant mortes en groupe sur le plateau; il n'en restait de vivantes qu'une cinquantaine sur trois ou quatre petits rayons, dont la moitié des cellules contenaient du couvain mort aussi, puisqu'il était immobile, mais bien près d'éclore ou plutôt de sortir des alvéoles, dont il dépassait les ouvertures. Aucune pourriture encore et aucune mauvaise odeur. J'ai cherché le cadavre de la reine sans le trouver. Les autres ruches me paraissent avoir de l'activité. J'ai condamné la ruche, que j'ai raclée et désinfectée à l'acide phénique. Croyez-vous que cette mortalité provienne de la loque et faut-il soumettre tout mon rucher au traitement ? J'oubliais de vous dire que j'avais employé le traitement prophylactique par le camphre et que je n'ai pas trouvé un atome de miel dans les cellules.

RÉPONSE 2. Votre pauvre colonie est tout simplement morte de faim et le couvain qui éclosait est mort de refroidissement. Rien n'indique que la colonie ne fût pas parfaitement normale et en bonne santé avant d'avoir épuisé ses provisions. Vous auriez sans doute trouvé la reine au milieu des survivantes; dans les cas de famine elle est la dernière à mourir, la dernière goutte de miel étant pour elle. Pourquoi n'avoir pas nourri ? L'éveil a été donné à bien des reprises dans la *Revue*, sur l'insuffisance probable des provisions cet automne. Puis, pourquoi vous mettre pour la seconde fois (*Revue*, p. 144) martel en tête au sujet de la loque ? Relisez la *Conduite*, que vous possédez; vous verrez que les signes de la maladie n'ont aucun rapport avec ce que vous avez observé dans vos ruches.

QUESTION 3. Un apiculteur m'assure qu'à Mézel le miel récolté fermente bientôt; un autre prétend qu'il reste liquide. Est-ce pour me décourager ? Quelles précautions faut-il prendre pour éviter ces deux défauts ?

RÉPONSE 3. N'écoutez pas les sottises que vous débitent les routiniers. Comme la *Conduite* le recommande, n'extrayez le miel que lorsqu'il est operculé (cacheté), mettez-le dans des vases en fer-blanc, en verre ou en terre vernisée et déposez-le dans un lieu sec; il ne fermentera pas. Quelquefois les miels de seconde récolte, contenant beaucoup de miellat, ne cristallisent pas, mais le cas n'est pas fréquent. Les miels de quelques labiées ne cristallisent pas non plus, s'ils sont sans mélange d'autres fleurs, mais nous doutons fort que le cas puisse se présenter à Mézel.

Abbott frères, Southall, Angleterre.

Siège principal
et ateliers,
Southall,
près Londres.

Bureaux seulement
6, Ludgate Arcade,
Londres.

Bureaux et ateliers
9, Merchants Quay,
Dublin.

Dépôt principal
à l'étranger,
2^{ter}, Quai de la
Mégisserie, Paris.

fabricants de ruches et d'instruments et fournisseurs de tout ce qui concerne les abeilles. **Catalogue franco.**

LOUIS DELAY, A BELLEVUE (GENÈVE)

FABRIQUE DE RUCHES, SYSTÈMES DADANT ET LAYENS

INSTALLATION COMPLÈTE DE RUCHERS

Envoi du catalogue franco sur demande. Voir l'annonce de mars.

CONDUITE DU RUCHER

OU CALENDRIER DE L'APICULTEUR MOBILISTE

avec la description de trois types de ruches, la recette pour l'hydromel, trois planches et soixante-quatre figures, par Ed. Bertrand.

Troisième édition, prix fr. 2.50

A Genève, Librairie R. Burkhardt, Molard, 2; à Paris, Librairie Agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob; à Bruxelles, J. Lebègue & Co, office de publicité, 46, rue de la Madeleine, et chez les principaux libraires de Suisse, de France et de Belgique.

Se trouve aussi, en Espagne, chez F.-F. Andreu, Isabel II, 58, Mahon (Minorque) et Alphonse Piaget, libreria Francesa, 20, Rambla del Centro, Barcelone; en Allemagne, chez Even frères, libraires à Metz (Lorraine).

Pour la France et la Belgique, s'adresser directement aux libraires et dépositaires. Pour les autres pays, l'auteur continuera à faire l'envoi du livre directement contre paiement anticipé de fr. 2.75.

RAYONS GAUFRÉS coupés sur mesure,
à 4, 4.50 et 5 fr. le kil.
Echantillons franco.
F. LEBÈGUE, apiculteur, Angerville (Seine-et-Oise).

Abelles, miel, cire; fabrique de **ruches à cadres mobiles**, instruments d'apiculture. Demandez le catalogue à **J.-J. Philippau**, apiculteur à Duras, Lot-et-Garonne, France.

Bonne fabrication. Prix très modérés.

Huile d'olives de Provence, qualité extra.

Estagnons fer-blanc de 25 kilog., fr. 2.15 le k. } franco d'emballage et de

Estagnons fer-blanc de 12 kilog., fr. 2.25 le k. } port en gare d'arrivée.

S'adresser à M. Joseph Garnier, propriétaire, à Signes, par le Beausset (Var, France).

ACHÈTE MIEL EN PETITES SECTIONS
(Hc 6285 X) J. DUNANT,
RUE DES ALLEMANDS, GENÈVE.

A vendre chez Joseph Kuenlin, menuisier, à Marly-le-Grand (Fribourg, Suisse), les dix années de la **Revue**, dont cinq déjà reliées et les cinq autres au complet.

LE DÉPOT GENERAL POUR LA SUISSE DES BROCHURES

DENNER, LE MIEL ET SON USAGE

(1 ex. 20 c.; le cent, fr. 9.50 franco) se trouve chez M. Theiler, au Rosenberg, Zoug.